

Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	156 000	156 000
Chiffre d'affaires net	156 000	156 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	5	128
Total I	156 005	156 128
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	29 635	28 711
Impôts, taxes et versements assimilés	1 855	1 818
Salaires et traitements	92 400	92 400
Charges sociales	40 678	40 381
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 320	2 320
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	98
Total II	166 890	165 728
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 885	-9 600
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		128 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		128 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 247	3 860
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 247	3 860
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 247	124 140
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-15 132	114 539

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 853	15 191
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 853	15 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 853	-15 191
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	156 005	284 128
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	175 990	184 779
BÉNÉFICE OU PERTE	-19 984	99 348

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

128 000

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	5 513	5 513		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 178 202		1 178 202	1 178 202
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 183 715	5 513	1 178 202	1 178 202
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	598		598	598
Autres créances	26 176		26 176	23 001
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 899		4 899	4 467
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 672		31 672	28 065
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 095		3 095	5 415
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 218 482	5 513	1 212 969	1 211 681
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/12/2023 31/12/2022

CAPITAUX PROPRES

Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	398 199	298 851
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-19 984	99 348
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	75 956	71 103
Total I	784 170	799 302

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	374 546	373 614
Emprunts et dettes diverses (3)	20 400	10 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 734	10 539
Dettes fiscales et sociales	17 836	18 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 282	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	428 798	412 379
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 212 969	1 211 681

(1) Dont à plus d'un an (a)	249 154	248 540
(1) Dont à moins d'un an (a)	179 645	163 840
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS GLIM

Rue du Docteur Weiss
ZI de Chacé
49400 CHACE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

GESCO

Commissaire aux comptes

81 rue des Ponts de Cé – 49000 ANGERS
Tél. : 02.41.47.15.16 - Fax. : 02.41.47.12.13
e-mail : angers@gesco-sa.fr
www.gesco-sa.fr

Société de commissariat aux comptes - Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

SAS au capital de 392.000 Euros – RCS Angers B 321 943 698

SAS Groupe Lecomte Industries Mécaniques

Rue du Docteur Weiss
ZI de Chacé
49400 CHACE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Lecomte Industries Mécaniques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des titres de participation. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés de leur pertinence et de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidence et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreur et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 21 juin 2024

Pour GESCO SAS,
Commissaire aux comptes

François Boisramé
Associé



SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	5 513	5 513		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 178 202		1 178 202	1 178 202
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 183 715	5 513	1 178 202	1 178 202
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	598		598	598
Autres créances	26 176		26 176	23 001
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 899		4 899	4 467
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 672		31 672	28 065
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	3 095		3 095	5 415
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 218 482	5 513	1 212 969	1 211 681

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES

Bilan Passif

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	398 199	298 851
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-19 984	99 348
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	75 956	71 103
Total I	784 170	799 302
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	374 546	373 614
Emprunts et dettes diverses (3)	20 400	10 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 734	10 539
Dettes fiscales et sociales	17 836	18 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 282	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	428 798	412 379
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 212 969	1 211 681
(1) Dont à plus d'un an (a)	249 154	248 540
(1) Dont à moins d'un an (a)	179 645	163 840
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Compte de Résultat

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	156 000	156 000
Chiffre d'affaires net	156 000	156 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	5	128
Total I	156 005	156 128
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	29 635	28 711
Impôts, taxes et versements assimilés	1 855	1 818
Salaires et traitements	92 400	92 400
Charges sociales	40 678	40 381
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 320	2 320
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	98
Total II	166 890	165 728
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 885	-9 600
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		128 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		128 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 247	3 860
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 247	3 860
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 247	124 140
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-15 132	114 539

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Compte de Résultat (suite)

Etats financiers

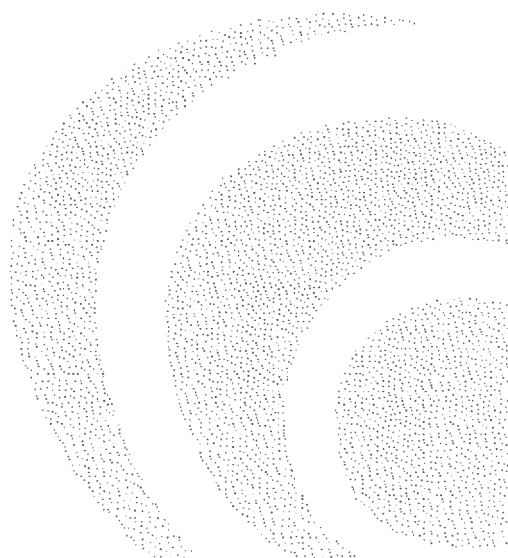
Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 853	15 191
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 853	15 191
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 853	-15 191
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	156 005	284 128
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	175 990	184 779
BENEFICE OU PERTE	-19 984	99 348
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		128 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIQUES

Etats financiers
Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Annexe



SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Règles et méthodes comptables

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Désignation de la société : SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 212 969 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 19 984 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES

Règles et méthodes comptables

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES

Notes sur le bilan

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 513			5 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 513			5 513
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 178 202			1 178 202
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 178 202			1 178 202
ACTIF IMMOBILISÉ	1 183 715			1 183 715

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS AAS INDUSTRIES 49400 BELLEVIGNE LES CHATEAUX	400 000	840 437	100,00	34 317
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
CERTIX GROUP 49070 BEAUCOUZE	3 000	3 000	33,33	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 177 202	1 177 202	20 400		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	1 000	1 000	-20 400		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES

Notes sur le bilan

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 513			5 513
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 513			5 513
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	5 513			5 513

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 773 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	598	598	
Autres	26 176	26 176	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	26 773	26 773	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	598
Autres créances	
Disponibilités	
Total	598

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKUES

Notes sur le bilan

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 300 000 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 103	4 853		75 956
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 103	4 853		75 956

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	4 853

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKUES

Notes sur le bilan

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 428 798 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	374 546	125 393	249 154	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 734	11 734		
Dettes fiscales et sociales	17 836	17 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 682	24 682		
Produits constatés d'avance				
Total	428 798	179 645	249 154	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	371 952	371 952	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	371 952	371 952	



SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKUES

Notes sur le bilan

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 595
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 436
Dettes fiscales et sociales	85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	14 116

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES

Notes sur le compte de résultat

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 730 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	827	75 581
(B) - Déficits imputés		
(C) - Déficits reportables (A-B)	827	75 581
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		19 984
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)	827	95 566

SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKUES

Autres informations

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres AAS	371 952
Autres engagements donnés	371 952
Total	371 952

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

GROUPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de Saumur, 49400 CHACE
837746163 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -19 984,41 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -19 984,41 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « autres réserves » 19 984,41 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
David LECOMTE



CERTIFIÉ CONFORME

Annexe

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANQUES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 212 969 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 19 984 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 513			5 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 513			5 513
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 178 202			1 178 202
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 178 202			1 178 202
ACTIF IMMOBILISE	1 183 715			1 183 715

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS AAS INDUSTRIES 49400 BELLEVIGNE LES CHATEAUX	400 000	840 437	100,00	34 317
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
CERTIX GROUP 49070 BEAUCOUZE	3 000	3 000	33,33	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 177 202	1 177 202	20 400		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 000	1 000	-20 400		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 513			5 513
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 513			5 513
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	5 513			5 513

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 773 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	598	598	
Autres	26 176	26 176	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	26 773	26 773	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	598
Autres créances	
Disponibilités	
Total	598

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 103	4 853		75 956
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 103	4 853		75 956

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	4 853

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 428 798 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	374 546	125 393	249 154	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 734	11 734		
Dettes fiscales et sociales	17 836	17 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 682	24 682		
Produits constatés d'avance				
Total	428 798	179 645	249 154	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	371 952	371 952	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	371 952	371 952	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 595
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 436
Dettes fiscales et sociales	85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	14 116

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 730 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKUES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKUES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	827	75 581
(B) - Déficits imputés		
(C) - Déficits reportables (A-B)	827	75 581
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		19 984
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)	827	95 566

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres AAS	371 952
Autres engagements donnés	371 952
Total	371 952

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles